

ÉVÈNEMENT

COLLOQUE ARBITRAGE ET COMPLIANCE > 27 JUIN 2019

Droit européen | 18/06/19 | Marie Danis Bernard Cazeneuve Pierre Sellal



August Debozy organise, en partenariat avec Le Club des Juristes, un colloque exceptionnel sur le thème "Arbitrage et Compliance" le jeudi 27 juin de 8h30 à 18h au Conseil économique, social et environnemental.

Sous la direction de Bernard Cazeneuve, associé, August Debozy, président du Club des juristes et ancien Premier Ministre et **Thomas Clay**, associé, Clay Arbitration, arbitre et Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Allocution d'ouverture par Edouard Philippe, Premier Ministre

Informations et inscriptions



Sous la direction de
Bernard Cazeneuve, associé, August Debozy,
président du Club des juristes
et ancien Premier Ministre
Thomas Clay, associé, Clay Arbitration, arbitre et
Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Allocution d'ouverture par
Edouard Philippe, Premier Ministre



Jeudi 27 juin 2019
au Conseil économique,
social et environnemental

9 place d'Iéna, 75016 Paris

Merci de vous munir de votre carte d'identité
pour entrer dans les locaux

Organisé par



PARTENAIRES



Le droit de la compliance est un droit international né au sein d'organisations et instances intergouvernementales et internationales telles que l'OCDE, l'ONU et le Conseil de l'Europe. Ce droit émane initialement du droit des affaires anglo-saxon.

Le FCPA américain étant resté pendant vingt ans la seule réglementation contre la corruption, une conception américaine de la justice s'est imposée en droit de la compliance. Par son application extraterritoriale, la loi américaine exporte de manière significative ses pouvoirs de sanctions en imposant ses règles aux entreprises étrangères, notamment françaises. La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « loi Sapin II », qui introduit en droit français un ensemble de règles anticorruption, entre ainsi en vigueur quarante ans après la réglementation américaine et marque l'entrée de la France dans l'ère moderne de la conformité en affichant comme objectif de mettre la France au niveau des meilleurs standards internationaux.

La question de la corruption est appréhendée depuis longtemps par la pratique et la jurisprudence arbitrales. Mais qu'en est-il des autres obligations des entreprises en matière de compliance (lutte contre le blanchiment, respect des règles comptables, des prescriptions éthiques, des normes internes, etc.), alors que leurs obligations à ce titre se renforcent ? Comment l'arbitre appréhende-t-il les nouveaux dispositifs de compliance ? En d'autres termes, l'arbitre peut-il devenir un juge naturel de la compliance ?

PROGRAMME

8h00 - 8h45
ACCUEIL

8h45 - 9h00

INTRODUCTION

par **Bernard Cazeneuve**, associé, August Debouzy, président du Club des Juristes, ancien Premier Ministre

9h00 - 9h30

ALLOCATION D'OUVERTURE

par **Edouard Philippe**, Premier Ministre

9h45 - 11h15

TABLE RONDE N°1 « SOURCES INTERNATIONALES ET INTERNES DE LA COMPLIANCE »

avec **Nicola Bonucci**, Directeur des affaires juridiques de l'OCDE, **Marie-Emma Boursier**, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique, Université Paris-Saclay, **Charles Duchaine**, Directeur de l'Agence Française Anticorruption (AFA), **Eliane Houlette**, Cheffe du parquet national financier (PNF) **Pierre-Olivier Sur**, associé, FTMS, Ancien Bâtonnier

11h15 - 11h45

PAUSE

11h45 - 13h00

TABLE RONDE N°2 « VERS UN DROIT DE LA COMPLIANCE EUROPÉEN ? »

avec **Gilles Briatta**, Secrétaire général, Société Générale, **Bernard Cazeneuve**, associé, August Debouzy, président du Club des Juristes, ancien Premier Ministre, **Raphaël Gauvain**, avocat et député LREM **Pierre Sellal**, senior counsel, August Debouzy, Ambassadeur de France, ancien Représentant Permanent auprès de l'UE

14h30 - 14h45

INTRODUCTION

par **Thomas Clay**, associé, Clay Arbitration, arbitre et Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

14h45 - 16h00

TABLE RONDE N°1 « LE CONTRÔLE DE LA COMPLIANCE PENDANT L'ARBITRAGE »

avec **Marie Danis**, associé, August Debouzy, **Matthias Fekl**, associé, KGA Avocats, ancien secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, **Bernard Hanotiau**, associé, Hanotiau & Van den Berg, arbitre, **Karl Hennesse**, Senior Vice-President, Head of Litigation, Investigations & Regulatory Affairs, Airbus

16h00 - 16h30

PAUSE

16h30 - 17h45

TABLE RONDE N°2 « LE CONTRÔLE DE LA COMPLIANCE APRÈS L'ARBITRAGE »

avec **Smahane Akhouad**, Maître de conférences, Université Paris-Saclay, **Matthieu de Boissésou**, Arbitre, Littleton Chambers, **David Chilstein**, Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Directeur du centre de recherche "Sorbonne Compliance", **Marie Valentini**, avocat senior, August Debouzy

17h45 - 18h00

PROPOS CONCLUSIFS

par **Bernard Cazeneuve**, associé, August Debouzy, président du Club des Juristes, ancien Premier Ministre, **Thomas Clay**, associé, Clay Arbitration, arbitre et Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne